

Réf: Dossier N° 083722

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FOUGNIGUE TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan dans la commune de cocody au quartier plateau dokui dans la rue de la paroisse sainte Monique derrière le lycée moderne adama sanogo en face de la pharmacie les 4 saisons., Lot G, Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 08/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FOUGNIGUE TRANSPORT »

Objet : Transport ;Transport de personnes et de marchandises, Transfert d'argent ;

Evènementiel ; Travaux publics et bâtiment (BTP) ; Fourniture de bureau; Achat et vente de produits agricoles; Travaux de menuiserie ; Transport d'argent ; Intermédiation. Divers Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan dans la commune de cocody au quartier plateau dokui dans la rue de la paroisse sainte Monique derrière le lycée moderne adama sanogo en face de la pharmacie les 4 saisons., Lot G, Ilot 19

Dirigeant(s) : M COULIBALY LARGATHON DAOUDA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01407 du 12/05/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°08068/GTCA/RC/2022 du 12/05/2022

